



**Association de défense de l'environnement et de la qualité de la vie
dans le Nord Seine et Marne**

Madame **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**
Ministre de l'Ecologie, du Développement
Durable, des Transports et du Logement

Madame la Ministre,

En vous adressant, à titre personnel, mais également au nom du Conseil d'Administration de l'ADEV Nord 77, mes meilleurs vœux pour cette année 2011, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les problèmes liés à l'utilisation, par Aéroports de Paris, de l'ETHYLENE GLYCOL aux fins de dégivrage des aéronefs.

Je m'étonne qu'à la suite des problèmes hivernaux rencontrés lors des fêtes de fin d'année à Roissy CDG, on fasse état d'une pénurie de glycol, ajoutant que des commandes express avaient dû être diligentées aux Etats Unis et dans d'autres pays. Une polémique s'en est suivie, chaque partie rejetant sur les autres la responsabilité des problèmes rencontrés.

En effet, lors d'une réunion à laquelle j'ai assisté le 19 novembre dernier, la directrice du développement durable chez ADP a certifié, la main sur le cœur, mais d'un air supérieur et d'un ton cassant et méprisant à notre égard : **»Nous n'utilisons plus de glycol mais un autre produit non polluant »** (voir photocopie du quotidien le Parisien du 20/11/2010 ci-joint).

Il est vrai que le simple terme « développement durable » chez ADP prête forcément à sourire et apparaît, bien évidemment, tout à fait saugrenu !

Une alerte à l'ETHYLENE GLYCOL dans l'eau potable produite par l'usine d'Annet-sur-Marne (77) a fait l'objet d'une enquête conjointe Association/Collectivités locales. En substance de cette enquête, le constat est le suivant :

- l'étude de dégradation « du glycol » demandée par la Préfecture à ADP pour le 31.12.2009 n'a toujours pas été réalisée et SFDE n'y participera pas
- ADP n'a toujours pas imposé aux Compagnies aériennes d'éviter l'utilisation de l'éthylène glycol, seul dégivrant efficace mais malheureusement non collecté par ADP sur les parkings avions, polluant échappant ainsi à leur passage en bassin de dégradation.

.../...

Adresse postale : ADEV Nord 77 - BP 51812 - 77231 Dammartin-en-Goële cedex
email : contact@adev77.org
Site web : www.adev77.org

- VEOLIA EAU ne rassure pas sur la qualité de l'eau produite par l'usine d'Annet-sur-Marne et distribuée par la SFDE : il confirme la présence d'éthylène glycol par les analyses réalisées en 2009 et transmises à l'ex DDASS. Il reconnaît l'incapacité de l'usine à l'éliminer en l'état actuel, justifiant ainsi son retrait de l'étude de dégradation réclamée par les articles 10 et 11 de l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2008 autorisant les rejets pluviaux d'ADP dans la Marne en amont de la prise d'eau d'Annet.

Ignorer ce constat, c'est reconnaître à ADP le pouvoir de déroger à la loi sur l'Eau du 30 novembre 2006 et refuser à la population l'application du principe de précaution, pourtant légitime, d'une eau potable exempte de polluants toxiques en l'absence de mesures qualitative et quantitative appropriées en milieu dilué.

Je vous prie d'agréer, madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Dammartin en Goële, le 07/01/2011
le Président de l'**ADEV Nord 77**

Didier CHEVALIER